

Les VACANCES à la ferme, dans une ambiance Montessori NATURE.



L'encadrement des activités de vacances est assuré par la maison relais « Um Montessori Haff », elle-même gérée par l'ASBL International Montessori School. Les stages et les activités sont donnés en Français et en Luxembourgeois pour les enfants scolarisés de 3 à 12 ans. Un certificat de scolarité est nécessaire pour les moins de 4 ans.

Nous accueillons tous les enfants :

- ceux qui fréquentent habituellement notre maison relais;
- ceux qui viennent seulement pour les vacances scolaires.

L'organisation des activités du Service Éducation et Accueil (SEA) UMH est guidée par les besoins de l'enfant. Les moments de la journée sont organisés soit en activités libres, soit en activités de groupe. Les enfants choisissent et découvrent à leur rythme les différentes activités proposées selon la météo et l'organisation des groupes : peinture, jardinage, cuisine, balade en forêt, soin des animaux de la ferme, coloriage, pâte à modeler, puzzles.

Chaque jour est différent car nous vivons l'aventure nous suivons le rythme des enfants, la météo et la nature. N'hésitez pas à consulter un membre de l'équipe pour connaître les activités organisées.

1- DATES des STAGES à la ferme vacances scolaires 2021-2022 :

- ★ du **mardi 02** au vendredi 05 novembre 2021
- ★ du lundi 14 au vendredi 18 février 2022
- ★ du lundi 4 au vendredi 8 avril 2022
- ★ du lundi 11 au vendredi 15 avril 2022
- ★ du lundi 23 au vendredi 27 mai 2022 (**fermé jeudi de l'Ascension 26 mai**)

STAGES été 2022 :

- ★ du lundi 18 au vendredi 22 juillet 2022
- ★ du lundi 25 au vendredi 29 juillet 2022
- ★ du lundi 1er août au vendredi 5 août 2022
- ★ du lundi 8 au vendredi 12 août 2022
- ★ Fermé la semaine du lundi 15 août au vendredi 19 août
- ★ du lundi 22 au vendredi 26 août 2022
- ★ du lundi 29 août au vendredi 2 septembre 2022
- ★ du lundi 5 au vendredi 9 septembre 2022
- ★ Réservé aux élèves de l'École privée Montessori Schule : du 12 au 14 septembre.

2 - HORAIRES des stages :

Accueil de 7h30 à 9h :

Les enfants doivent être présents au plus tard pour le début de l'activité soit 9h

Activités de 9h à 12h.

Repas de 12h à 13h-13h30

Activités de 13h30 à 16h (les retours de forêt sont prévus pour 16h).

Garderie de 16h à 18h30.

Les enfants ont la possibilité de prendre un temps calme, se reposer ou prendre un livre à différents moments de la journée. Il n'y a pas de temps prévu pour la sieste. Les activités, l'organisation et nos installations sont adaptées pour les enfants scolarisés. Les enfants doivent donc être propres pour pouvoir participer au stage.

3- RÉSERVATIONS :

Les réservations se font par email à info@ems.lu

Pour réserver, vous devez :

- remplir la fiche d'inscription aux pages 6,7,8,9 de ce document,
- signer le présent règlement en page 9 de ce document,
- envoyer une copie de votre contrat chèques service accueil si vous souhaitez en bénéficier.

3.1 - Les forfaits :

- 5 JOURS (55h) : 7h30 à 18h30
- 5 MATINÉES (30h) : 7h30 à 13h/13h30
- 5 APRÈS MIDI (25h) : 13h30 à 18h30

Pour les semaines de 4 jours :

-> Semaine (44h) / matinées (24h) / après-midi (20h)

du mardi 2 au vendredi 6 novembre et semaine du lundi 23 au vendredi 27 mai.

Les dépassements d'horaire à partir de 18h30 sont facturés 25€ le quart d'heure entamé via le système des « chèques Service », dans la catégorie « complément demandé par le prestataire », ou via une facture séparée dans le cas où vous n'utilisez pas le système des chèques services.

4 - Fonctionnement du PAIEMENT des stages:

4.1- AVEC Chèques Service Accueil

Lorsque vous utilisez le Système des Chèques Services Accueil (CSA), la facturation ne se fait que le mois suivant le stage. C'est pourquoi nous demandons **une caution de 100€** à payer lors de la réservation. Notre Service Éducation et Accueil facture les stages de vacances à **7€ de l'heure**. Chaque parent payant en fonction de ces revenus, les montants de vos factures sont tous différents. Nous vous demandons donc de payer la facture que vous recevez de la part des chèques services et ensuite seulement peut avoir lieu le remboursement de la caution à votre demande par email. Certains enfants fréquentes souvent nos stages et la caution reste pour la réservation du stage suivant. **Vous pouvez choisir de laisser votre caution pour plusieurs années.**

1 - Vous payez une caution de 100€ lors de la réservation.

2 - Votre enfant participe au stage.

3 - Chaque fin de mois, nous envoyons l'information au système des chèques services pour qu'ils puissent vous envoyer une facture.

4 - Vous recevez une facture de la part des chèques services. Avec les coordonnées de paiement.

5 - Vous payez la facture et :

-> **soit vous envoyez un email avec la preuve de paiement pour demander le remboursement de la caution.**

-> **soit vous gardez votre compte ouvert avec une caution pour la réservation d'un prochain stage.**

4.2 - SANS les Chèques Services Accueil

Lorsque vous n'avez pas de contrat auprès du système des Chèques Service Accueil, la facturation se fait **directement entre le parent et la maison relais.**

1- vous payez la totalité du montant lors de la réservation,

2- votre enfant participe au stage.

5 jours : 55h x 7€ = 385€ + 5 repas au prix coûtant 8€ = 40€

Total : 425€

5 matinées : 30h x 7€ = 210€ + 5 repas au prix coûtant 8€ = 40€

Total: 250€

5 après midis : 25h x 7€ = 175€

Total : 175€

La preuve de votre paiement est à joindre lors de la réservation. Si le stage est complet au moment de votre réservation, nous vous rembourserons le montant total sans frais.

Informations pour effectuer votre paiement :

Nom du bénéficiaire : Um Montessori Haff

IBAN : LU77 0099 7800 0074 0662- BIC : CCRALULL

Communication : Nom et prénom de votre enfant et dates du stage.

4.3 - Comment bénéficier du système des chèques service accueil ?

Le Service d'Éducation et d'Accueil (SEA) « Um Montessori Haff » (UMH) est agréé au système des chèques services accueil. Vous bénéficiez des tarifs réduits pour les prestations d'éducation et d'accueil du domaine de l'éducation non formelle en fonction des places disponibles.

Voir les conditions et réglementation des chèques services :

« Pendant les vacances et congés scolaires, le coût de l'accueil est plafonné à 100€ par semaine, montant auquel s'ajoute le prix des repas. » Le nombre de semaine est limité.

<http://www.men.public.lu/fr/enfance/02-cheque-service/index.html>

Vous devez vous assurer que votre enfant n'est pas inscrit dans un autre service d'éducation et d'accueil la même semaine. Il est tout à fait réglementaire que votre enfant soit inscrit à sa maison relais pendant l'année scolaire, et à la maison relais UMH pour une ou plusieurs semaines de vacances scolaires.

5 - ABSENCES, MALADIES, ANNULATIONS :

En cas d'absence ou de maladie de l'enfant durant la période de son inscription au SEA UMH, les parents doivent prévenir le personnel du SEA dans les meilleurs délais. **L'absence de l'enfant n'entraîne pas de réduction du forfait horaire ou de remboursement.**

Le SEA UMH ne peut accueillir un enfant malade, fiévreux ou porteur d'une maladie contagieuse. Aussi les parents sont tenus de ne pas amener leurs enfants dès lors que l'enfant souffre d'une maladie contagieuse.

Vous avez la possibilité d'annuler le stage jusqu'à 3 semaines avant le premier jour de stage sans frais. **En cas d'annulation après ce délai, votre caution vaudra pour paiement des frais de réservation. En cas d'annulation dans les 8 jours ouvrables avant le début du stage, le stage sera facturé dans sa totalité.**

Dans le cas où le nombre d'enfants inscrits à un stage de vacances serait inférieur à six (6), le SEA se réserve le droit d'annuler le stage jusqu'à une semaine avant le début de ce dernier. Le SEA s'engage à informer, deux semaines avant le début du stage, les parents d'enfants inscrits, que cette possibilité existe pour la semaine en question.

NB : Dans le cas où des recommandations ministérielles empêchent la réalisation du stage de votre enfant, notre service éducation et accueil « Um Montessori Haff » peut décider d'annuler le stage de votre enfant. La caution vous sera alors remboursée sans frais.

6- COLLABORATION des parents :

L'échange avec les parents est un aspect indispensable dans le travail du personnel éducatif afin d'assurer le bien-être de l'enfant. Par leur collaboration, les parents et le personnel éducatif garantissent la communication, les efforts éducatifs communs et le respect des dispositions du présent règlement. Si un enfant a des besoins spécifiques ou un trouble du comportement, il est impératif que les parents le signalent lors de l'inscription. En cas de difficultés majeures et récurrentes avec un enfant durant sa présence, le SEA UMH prévient les parents. Les parents seront priés de participer à des consultations et entretiens avec le personnel éducatif et la direction du SEA afin de trouver une solution. Si aucune solution commune n'est trouvée et mise en place, le SEA UMH se réserve le droit d'annuler l'inscription de l'enfant au SEA sans préavis. Ceci dans le but de répondre au mieux aux besoins de votre enfant tout en assurant la qualité d'encadrement pour le reste du groupe.

7 - REPAS et COLLATIONS :

Les repas complets sont commandés d'office pour les enfants qui restent les matinées et ceux inscrits en journée. Les repas sont facturés au prix coûtants pouvant subir une modification tarifaire de la part du prestataire. Le prix est de 8€ par repas. En cas d'utilisation du système des chèques services : notez que vous aurez un complément à payer pour les repas qu'en fonction de votre barème.

Si votre enfant présente des intolérances alimentaires ne nécessitant pas la mise en place d'un PAI (Plan d'Accueil Individualisé), vous devez tout de même nous fournir impérativement une ordonnance du médecin précisant les aliments à risques.

En cas de PAI (Plan d'Accueil Individualisé) mis en place par un médecin, vous avez la possibilité d'apporter un repas pour votre enfant.

Une **collation** (des fruits ou des légumes) est prévue dans la matinée.

Un **goûter** (exemple: des fruits, des légumes, des galettes de riz, des gâteaux et biscuits) est prévu vers 15h30.

Si les conditions sanitaires le permettent, les enfants ont la possibilité de participer à des ateliers cuisine pour réaliser le goûter du jour: tartes, gâteaux, salades de fruits...

Les collations et le goûter sont compris dans les forfaits.

Merci de prévoir uniquement une gourde d'eau pour votre enfant

8 - TENUE VESTIMENTAIRE et SAC À DOS :

Les enfants doivent être en tenue confortable et adaptée à la météo. Il se peut que votre enfant passe la journée dehors !

Chaque jour :

- habiller votre enfant en fonction de la météo tenue et chaussures confortables et étanches en cas de risque de pluie ;
- apporter un sac à dos pour aller en forêt, en sortie avec :
 - une gourde
 - un paquet de mouchoirs

Vous devez apporter et laisser sur place dans le vestiaire :

- un sac à son nom avec des vêtements de rechange (sous-vêtements compris),
- des chaussons pour l'intérieur,
- des bottes de pluie pour aller à la ferme ou jouer dans la boue,
- une combinaison de pluie (ou pantalon/ veste) en cas de risque de pluie.

Veillez à mettre le nom de votre enfant sur tous ses vêtements : sur son sac à dos, sa gourde, ses chaussures aussi.

Le SEA n'est pas responsable des pertes ou vols qui pourraient avoir lieu en son sein. Il est de la responsabilité des parents de s'assurer que les enfants n'apportent pas d'objets de valeur.

Des questions ?

N'hésitez pas à nous contacter par email à info@ems.lu
ou nous appeler au 28 77 77 32

Fiche inscription STAGES de vacances 2021-2022

Nom de l'ENFANT : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____ N° CNS complet : _____
Langue (s) parlée(s) : _____
avec parent 1 : _____ avec parent 2 : _____
à l'école : _____ autres: : _____

Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

RESPONSABLES :

Nom et prénom du **parent 1** : _____

GSM. : _____ Tél. travail : _____

Adresse (si différente de l'enfant) : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

email : _____

Nom et prénom du **parent 2** : _____

GSM. : _____ Tél. travail : _____

Adresse (si différente de l'enfant) : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

email : _____

Autres personnes (que PARENT 1 ou 2) autorisées à venir chercher l'enfant :

Nom et prénom :

Lien avec l'enfant : Tél :

Veillez à prévenir l'équipe pédagogique lorsque ce n'est pas le parent 1 ou 2 qui vient chercher votre enfant.

Votre enfant est déjà venu au SEA Um Montessori Haff? oui non
si oui, quand?

Informations pour nous aider à connaître votre enfant :

Y a-t-il des éléments à prendre en considération sur le plan émotionnel, cognitif, social ou physique :

.....
.....
.....
.....
.....

Votre enfant est-il / elle allergique ? oui non

si oui, à quoi ?

.....
.....

En cas d'allergie, veuillez transmettre obligatoirement **une copie de son PAI où une ordonnance du médecin.**

Est-il sous traitement médical ? Si oui, lequel ?

.....

--> Aucun médicament ne pourra être administré sans une copie de l'ordonnance et une autorisation écrite du parent. Veuillez demander le document à signer et nous remettre une copie de l'ordonnance.

Si votre enfant porte des lunettes, merci de préciser quand il doit les porter :

.....

Informations sur le régime alimentaire de votre enfant :

.....
.....
.....

Nom et coordonnées de la personne à prévenir en cas d'urgence (si autre que les parents/représentants légaux)

.....

Pour participer à nos stages de vacances, de facto vous autorisez le Service Éducation et Accueil "Um Montessori Haff" à emmener quotidiennement votre enfant à la ferme, l'aire de jeux d'Hobscheid, la forêt et les champs autour de la ferme.

En cas de blessure, d'accident ou de maladie survenant à mon enfant pendant les activités à Um Montessori Haff, si le parent, le tuteur légal ou le contact d'urgence n'est pas disponible, je donne ma permission au responsable de Um Montessori Haff de prendre les mesures médicales nécessaires.

J'autorise le personnel de UMH à appliquer à mon enfant de la crème solaire pour enfant, ainsi que du produit anti-tiques lors des sorties en forêt. OUI NON

J'autorise le personnel de UMH à donner à mon enfant des granules d'ARNICA MONTANA et/ou à utiliser de la crème ARNICA le plus tôt possible en cas de chute, pour réduire et soulager les hématomes et les bosses. OUI NON

J'autorise le SEA UMH à filmer/photographier mon enfant pendant les stages de vacances pour publier les photos/vidéos sur les pages facebook de l'ASBL IMS et sur le site internet www.ems.lu OUI
 NON

Je souhaite recevoir les communications promotionnelles de l'ASBL IMS par voie électronique. OUI
 NON

L'ASBL IMS s'engage à traiter vos données client avec respect et à ne les vendre ou à ne les transférer à aucun de ses partenaires.

Dates de votre réservation de STAGES de vacances 2021/2022:

Je souhaite inscrire mon enfant :

la semaine du _____ au _____

- les journées
- les matinées
- les après-midis

- repas standards
- repas végétariens
- Allergie(s)/ intolérance(s) repas selon PAI

Autre(s) semaines :

la semaine du _____ au _____

- les journées
- les matinées
- les après-midis

la semaine du _____ au _____

- les journées
- les matinées
- les après-midis

Les informations portées sur ce formulaire sont obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement informatisé destiné à l'inscription des stages de vacances au Service Éducation et Accueil Um Montessori Haff. Les destinataires des données sont : L'international Montessori School ASBL et les Ministères concernés. Conformément aux textes en vigueur, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à info@ems.lu ou ASBL IMS, 2A rue Neuort L-8373 Hobscheid.

Je certifie avoir pris connaissance des informations en pages 1 à 9 de ce document.

Fait àle

Signature du responsable :